

L'ADMR : LOT-ET-GARONNE DEPUIS 1955

Dans chaque Canton du Lot-et-Garonne, l'ADMR est formidablement active. Depuis 60 ans, au quotidien en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles sont très engagés auprès des populations locales pour créer, animer et mettre en œuvre les services à domicile qui répondent parfaitement aux besoins.

L'ADMR : UNE ACTIVITÉ DIVERSIFIÉE

Chaque personne a des besoins de services spécifiques. C'est pourquoi, l'ADMR propose différentes gammes de services bien adaptés aux besoins des familles, des personnes âgées, des handicapés ou des personnes malades.



La gamme **DOMICILE**

Avec nos services de ménage, repassage, petit jardinage ou petit bricolage, nous améliorons la vie quotidienne de tous nos clients, qu'ils vivent seuls ou en famille.



La gamme **FAMILLE**

Nous sommes attentifs au bien-être des tout-petits et des plus grands, et soucieux de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale. Pour ces raisons, nous développons des solutions d'accueil individuel ou collectif (micro-crèche, crèche, accueil de loisirs sans hébergement, accueil périscolaire)

L'ADMR apporte également un soutien en cas d'aléa de la vie (service des Techniciennes d'Interventions Sociales et Familiales)

La gamme **AUTONOMIE**

Pour vivre mieux chez soi, plus autonome, l'ADMR accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, Entretien du linge, préparation des repas, mais aussi garde de jour et de nuit, livraison des repas, transport accompagné...

Notre palette de services est très large et répond aux besoins de chacun.

La gamme **SANTÉ**

Notre expertise dans le domaine de la santé est prouvée. Nous disposons aujourd'hui de 5 services de Soins Infirmiers à Domicile ADMR. Notre démarche ? Favoriser une approche globale de la personne en facilitant son accès aux soins.

L'ADMR, UN ACTEUR CLÉ POUR L'EMPLOI

Engagée au cœur de l'économie du département, l'ADMR du Lot-et-Garonne crée des emplois de qualité pour toujours mieux répondre aux besoins des personnes et poursuit sa modernisation. Le réseau a effectivement équipé toutes les associations d'un système de télégestion (permettant de simplifier et d'optimiser le calcul des payes), ainsi que d'un logiciel de planning nommé Philia. Plus qu'un logiciel de planification, Philia est un outil complet d'aide à la gestion.

Le professionnalisme, les compétences techniques, la qualité d'écoute et relationnelle, sont les atouts essentiels des salariés qui interviennent chaque jour au domicile des clients. Forte de ses atouts, l'ADMR est en perpétuelle évolution, s'enrichissant chaque jour de la contribution de ses clients, mais aussi de celle de ses bénévoles et de ses salariés. L'ensemble de ces compétences fait de l'ADMR la Référence du Service à la Personne.

La professionnalisation des équipes fait partie de la stratégie de développement de l'ADMR. Son enjeu est double : améliorer encore et toujours les services apportés à ses clients et favoriser l'évolution professionnelle de ses salariés.

Plus de 9 625 heures ont été consacrées à la formation de 328 salariés et bénévoles.

FEDERATION ADMR DE LOT ET GARONNE

Au bourg - Route de Cahors

47480 PONT DU CASSE

Tél.: 05 53 66 65 89

Fax : 05 53 66 01 97

E-mail : fd.contact@fede47.admr.org

www.fede47.admr.org

L'ADMR est bien implantée en Lot et Garonne.

- 1 Fédération Départementale
- 41 associations locales qui gèrent :
- 31 services d'aide à domicile
- 5 services de portage repas
- 5 services de soins infirmiers à domicile
- 4 accueils temporaires et de jour
- 2 accueils de loisirs sans hébergement
- 3 accueils périscolaires
- 1 micro-crèche
- 1 crèche
- 517 bénévoles à l'écoute des attentes de la population.
- 1 166 salariés d'intervention (soit 711 etp) avec des compétences spécifiques : aides à domicile, auxiliaires de vie sociale, techniciennes de l'intervention sociale et familiale, aides-soignants, infirmiers...
- 80 salariés administratifs (66 etp)
- 7 727 foyers aidés sur le département
- 1 372 707 heures payées

DES FINANCEMENTS FACILITÉS

LE COÛT DES SERVICES PROPOSÉS

PAR L'ADMR PEUT ETRE PRIS EN

CHARGE PAR LES POUVOIRS PUBLICS

ET LES ORGANISMES SOCIAUX.